

mais, comme disait un jour D'Arcy McGee au sujet des objections soulevées contre la Confédération, "Je ne connais pas d'État qui ait pu se constituer, s'agrandir ou se prémunir contre le danger, sans avoir de difficultés à surmonter".

A maints égards, nos problèmes étaient plus grands et plus complexes que ceux qui se posaient en 1867 aux Pères de la Confédération. A cette époque, l'administration du pays était beaucoup plus simple. Les économies des colonies britanniques de l'Amérique du Nord se ressemblaient beaucoup plus alors que celles de Terre-Neuve et du Canada aujourd'hui. Depuis 1867, nos deux pays ont suivi chacun leur voie. Ils ne se sont pas développés dans le même sens; ils ont édifié des régimes administratifs fort différents. Le mariage entre gens qui ont atteint la maturité exige un plus grand effort d'adaptation, plus de tolérance pour les particularités de caractère de chacun qu'entre personnes plus jeunes qui vont assumer les grandes responsabilités de la vie. Il en est de même de l'union entre pays d'âge mûr. J'estime que nous avons lieu de nous féliciter de n'avoir pas pris plus de temps pour surmonter ces difficultés.

Nous avons fini par nous entendre et voilà signées les conditions de l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération. Nous comptons que, le 31 mars 1949, l'union sera un fait accompli. Ce jour-là, je l'espère de tout cœur, nous récolterons les fruits de nos efforts. Certains détails de l'accord ne rallieront peut-être pas tous les suffrages, mais je prie ceux qui auraient des réserves à faire de penser au bien général qui découlera de cet événement historique.

J'ai le ferme espoir,—et la conviction aussi,—que l'immense majorité de la population du Canada actuel et de Terre-Neuve reconnaîtra toujours la justice et la sagesse des conditions de l'union.

L'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération sera, j'en ai la certitude, à l'avantage des deux parties en cause. Lorsque s'élaboraient, il y a plus de 81 ans, les plans d'union des colonies britanniques de l'Amérique du Nord, beaucoup de ceux qui favorisaient l'union songeaient aux problèmes de défense et de sécurité. Au cours de deux guerres, le Canada et Terre-Neuve ont étroitement collaboré à leur défense commune et à la victoire. Aujourd'hui encore, la question de la défense et de la sécurité nous préoccupe vivement. Je crois que nous, Canadiens, et vous, Terre-Neuviens, nous nous sentirons plus en sécurité dans ce monde bouleversé lorsque Terre-Neuve sera devenue la dixième province du Canada.

L'union rapprochera davantage nos deux peuples. Telle en sera la conséquence la plus importante. Nous avons déjà bien des choses en commun. Nous jouissons du même patrimoine. Nous avons les mêmes traditions politiques. Nous ne nous considérons certes pas les uns les autres comme des étrangers. Nous pourrions désormais cultiver pleinement nos anciennes relations et en nouer de nouvelles. Comme le disait M. Bradley lorsque la délégation de la Convention nationale est venue à Ottawa, en juin 1947, "si Terre-Neuve devient la dixième province de votre Union canadienne, vous aurez pour associé un peuple fier, soucieux et résolu de porter généreusement sa part du fardeau". Les Canadiens aussi sont "soucieux et résolus de porter généreusement leur part du fardeau".